



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 124/09

Objet

Désignation d'un suppléant
au sein de l'association
« Métropole Rhin Rhône »

Secrétaire de séance

Alain Alonzo

Rapporteur

Claude CHALON

Conseil Communautaire
14 décembre 2009
Goux- 18 heures

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 79
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 25 novembre 2009
Date de publication : 24 décembre 2009

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Boissard, J.L. Bouchard, D. Bernardin, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, E. Tavernier suppléé par D. Petry, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigney, T. Mader, D. Michaud, G. Michaud, P. Blanchet, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Petiot, P. Monnet, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès suppléé par A. Perron, C. Gras, C. Arnoud, D. Barbagelata, F. Barthoulot, M. Borneck, C. Bourgeois-République, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA. Chalumeaux, C. Creuze, JP. Fichère, JB. Gagnoux suppléé par E. Rauscher, L. Gatinault suppléé par C. Bruand, P. Genestier, A. Hamdaoui, S. Laroche, R. Manière, N. Abdelli, K. Mezerai, P. Nasom suppléé par J. Dejeux, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, F. Saudon, B. Javourez, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet, J. Thurel, M. Gauthier, A. Alonzo, B. Bonnard-Ongenaed, F. Perchat, G. Marechal, J. Hubert, JC. Lambert, C. François, B. Monamy, M. Perron suppléé par F. Mairet, G. Coutrot suppléé par E. Bourgeois, G. G. Ginet ; JM. Daubigney, J. Drouhain, A. Jordan, D. Rauch, M. Richard, M. Hoffmann, R. Curly

Délégués absents ayant donné procuration : B. Chevaux à G. Fumey, C. Di Caro à P. Monnet, G. Barbier à JP. Fichère, R. Belalia à C. Creuze, D. Clerc à P. Bouvret-Maire, P. Epinat à D. Barbagelata, P. Sautrey à C. Bourgeois-République, D. Chevalier à C. François, F. David à JF. Louvrier, G. Fernoux-Coutenet à JM. Daubigney, D. Ecartot à J. Thurel

Délégués absents non suppléés et non représentés: T. Gauthray-Guyenet, C. Combet, A. Chollat, P. Jacquot, A. Courderot, JF. Dumont

Dans le cadre d'une modification de ses statuts, adoptés le 3 juillet 2009, l'Association Réseau Métropole Rhin Rhône prévoit désormais que les collectivités membres du réseau pourront être représentées au sein des Conseils d'Administration et Assemblées générales par l'exécutif de la collectivité (présidents et/ou Maires) ou un suppléant désigné par la collectivité.

En effet, l'inexistence de la notion de suppléant au profit des seuls « pouvoirs » ne permettait plus de garantir la réalisation des conditions de quorum.

En conséquence, il sera demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir désigner un suppléant à Monsieur Claude Chalon, afin de le représenter en cas d'absence au sein des instances de l'association « Métropole Rhin Rhône ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- DESIGNER Marc BORNECK comme suppléant de monsieur Claude Chalon au sein des instances décisionnelles de l'Association « Métropole Rhin Rhône »

Fait à Dole,
Le 14 décembre 2009,
Le Président,

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 21 décembre 2009

N° identifiant : 039-200010650-20091214-12409-DE

- 1 -